

352 Ferblanterie: Couvertures et bardages en tôle fine

000 Conditions générales

. Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.

. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.

.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 352F/2014 fait foi

01 Ferblanterie: Couvertures et bardages en tôle fine (V'26)

.200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré, ainsi que les définitions des termes techniques utilisés dans le descriptif, sont données dans le sous-paragraphe de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.

600 Isolations pour façades

Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

640 Coupe-vent s_d = épaisseur d'air équivalente quant à la résistance à la diffusion de vapeur d'eau.

641 Coupe-vent sur isolation.

.100 Lés d'étanchéité en PE.
Chevauchements mm 50 à 100, collage étanche au vent avec produit conforme au système.



- 641.181 01 Écran pare-pluie de façade pro clima SOLITEX FRONTA PENTA (connect).
- 08 Réalisation d'une couche perméable à la vapeur d'eau et étanche au vent derrière un bardage à claire-voie avec des jours jusqu'à 50 mm, avec l'écran pare-pluie de façade pro clima SOLITEX FRONTA PENTA (connect).
- pro clima CH GmbH
Teichgässlein 9
CH - 4058 Basel
Tel. +41 61 511 38 00
info@proclima.ch
www.proclima.ch

Écran pare-pluie de façade perméable à la vapeur d'eau, valeur sd : 0,05 m, convenant pour un bardage à claire-voie avec des jours jusqu'à 50 mm, avec membrane fonctionnelle monolithique, testé pour ses faibles émissions de polluants, avec une colonne d'eau de 10,0 m ainsi qu'un essai de vieillissement artificiel réussi selon SN EN 1297 / SN EN 1296 avec 10 000 h de vieillissement aux UV. Fournir et poser selon les indications du fabricant, y compris matériel de fixation et travaux accessoires.

La pose s'effectue avec la face imprimée tournée vers l'extérieur. Poser les lés sans plis et les fixer tous les env. 10 à 15 cm avec des agrafes appropriées. Faire chevaucher les lés suivants d'env. 10 cm.

Coller les chevauchements avec les zones autocollantes intégrées ou avec des rubans adhésifs du système appropriés, de manière étanche au vent et assurant l'écoulement de l'eau.

A 0.000 m² A

TOTAL 600 Isolations pour façades

TOTAL 352 Ferblanterie: Couvertures et bardages en tôle fine

Total